

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 30 avril 2004
(convocation du 19 avril 2004)

Aujourd'hui Vendredi Trente Avril Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BRON Jean-Charles, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, Mme CHARBIT-BONNATERRE Myriam, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LACUEY Conchita, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BENOIT à M. MOULINIER (à compter de 10 h 10)
M. BOBET Patrick à M. MANSENCAL Alain
M. BRANA Pierre à Mme COUTANCEAU Emilie
M. BROQUA Michel à M. GUICHARD Max
M. DUCHENE Michel à M. DUCASSOU Dominique
Mme FAYET Véronique à Mme TOUTON Elisabeth
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
M. VALADE Jacques à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia
M. BAUDRY Claude à Mme CHARBIT-BONNATERRE Myriam
M. BELIN Bernard à M. TAVART Jean-Michel
M. BOCCHIO Claude à M. MARTIN Hugues
M. BREILLAT Jacques à M. REBIERE André
Mme CASTANET Anne à Mme DESSERTINE Laurence
M. CASTEX Régis à M. CAZABONNE Alain
M. DOUGADOS Daniel à Mme DE FRANCOIS Béatrice

Mme FAORO Michèle à M. MONCASSIN Alain
M. FAVROUL à M. SOUBIRAN Claude (jusqu'à 10 h 15)
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas
M. FERILLOT Michel à M. ANZIANI Alain
M. GELLE Thierry à M. REBIERE André (jusqu'à 10 h 00)
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. GUICHOUX Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
M. JOUVE Serge à Mme DUMONT Dominique
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANGON Jacques à Mme CAZALET Anne-Marie
Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles
Mme PALVADEAU Chrystèle à Mme PUJO Colette
M. ROUSSET à Mme CARTRON Françoise (jusqu'à 10 h 15)
Mme WALRYCK Anne à M. MERCHERZ Jean

LA SEANCE EST OUVERTE

BRUGES - Nouveaux locaux de la 7° Circonscription Territoriale de Voirie - Programme d'aménagement - Adoption

Monsieur SEUROT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par Délibération du 19 Septembre 2003, vous décidiez le principe de la réimplantation sur un nouvel emplacement, à Bruges, des locaux de la 7° Circonscription Territoriale de Voirie, actuellement situés rue de Terrefort, également à Bruges, et qui sont dans un état très dégradé, ne correspondent plus aux normes d'hygiène et de sécurité et ne permettent pas d'assurer une organisation fonctionnelle du service.

Le nouvel emplacement se situe rue André Sarreau, à l'extérieur de la Rocade, à proximité de l'échangeur de Campilleau, sur un terrain de 21.187 m² en cours d'acquisition, étant rappelé que le coût d'achat de ce nouveau terrain sera pratiquement compensé par la revente de l'ancien sous forme de lots, et que la solution de réimplantation, du point de vue des travaux à entreprendre, évalués à 5.202.234 € TTC, n'entraîne qu'un surcoût de l'ordre de 5%.

La solution retenue autorise un aménagement plus fonctionnel, grâce à un terrain plus spacieux et mieux configuré et a également le mérite de permettre ultérieurement l'accueil, sur un reliquat de surface de 7.000 m², du futur Parc de la Voirie.

Le programme d'aménagement prévoit l'aménagement, dans le respect des contraintes réglementaires, notamment en matière d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité pour les handicapés :

- de locaux administratifs (bureaux, salles de réunion)
- de locaux sociaux (espace de restauration, vestiaires, douches, espace de détente)
- de locaux techniques (ateliers, garages)
- d'aires de stockage
- d'espaces extérieurs (aires de manœuvre, de stationnement, espaces verts)

Les bâtiments offriront des possibilités d'évolution et leur aspect est prévu en harmonie avec les aménagements d'autres circonscriptions, de manière à offrir une unité de perception au niveau communautaire, en raison de leur vocation de service de proximité.

Le programme d'aménagement détaillé demeure à la disposition des conseillers, qui peuvent venir le consulter au centre Architecture, Espaces publics et Paysages de notre Etablissement (*Hôtel CUB 9^eEtage*)

L'estimation du coût de l'opération se subdivise comme suit, hors foncier:

Etudes préalables	21.000 €
Bureau d'études	45.000 €
Bureau de contrôle / SPS	26.000 €
Réseaux	42.000 €
Locaux régie (1300 m ²)	1.783.653 €
Administration - Social	1.646.450 €
Station-service, parkings, espaces verts, solution compensatoire assainissement	1.578.131 €
Végétalisation (Loi Barnier)	50.000 €
Divers	10.000 €
TOTAL	5.202.234 €

Le financement est assuré au titre du PPI 2004/2008

Nous vous proposons, en conséquence, Mesdames, Messieurs, d'adopter le programme d'aménagement des locaux de la 7^e Circonscription Territoriale de Voirie, rue André Sarreau à Bruges, tel qu'exposé ci-dessus.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 30 avril 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
24 MAI 2004

M. ALAIN DAVID